

ne peut trouver à redire que vous fassiez du bien à Madame de Frontenac."

"Nous parlions souvent de cela ensemble sans prendre de résolution; et même quand je fus déterminée à nommer Madame de Frontenac ma dame d'honneur, je ne lui en parlai point, parce que je ne voulais pas encore en venir à l'exécution; je crus qu'il était bon de n'en point parler, persuadée que je pouvais changer encore."

Finalement, la Grande Mademoiselle se rendit aux instances de Madame de Choisy qui la pressait plus que personne en faveur de la séduisante comtesse. Madame de Frontenac fut nommée dame d'honneur; le même jour, la jeune comtesse de Fiesque fut autorisée à remplacer sa mère, comme amie seulement, auprès de la duchesse.

Mademoiselle de Montpensier ne fut pas lente à regretter cette double nomination. Elle-même nous avoue s'être fait bernier de la bonne manière en cette circonstance.

"Madame de Bouthillier fut transportée de joie pour l'honneur que je faisais à Madame de Frontenac, sa parente. J'écrivis à Son Altesse Royale (Gaston d'Orléans) et j'envoyai la lettre par M. le comte de Béthune pour la lui présenter, et, pour appuyer l'affaire: ce qui ne fut pas fort difficile. Cependant (pauvre sotte que j'étais!) je donnai dans le panneau le plus lourdement du monde. J'ai su depuis que la comtesse de Frontenac disait: "Mademoiselle croit m'avoir choisie et que je suis à elle de sa main; si elle ne l'eût fait Son Altesse Royale l'aurait obligée à me prendre; et je dépens de lui, et non d'elle." Comme la réponse de Blois fut arrivée, M. de la Grange m'envoya l'agrément (le consentement) de la Reine qu'elle eut bien de la peine à donner. J'ai su qu'elle avait dit: "Ma nièce prend une dame d'honneur qui n'est ni de qualité ni de mérite à l'être."

Mêmes réflexions amères sur la jeune comtesse de Fiesque: "Au lieu de raccommo-der mes affaires, elle

les gâte, elle en dit trop." Puis elle ajoute: "C'est une dame qui fait fort bien les assemblées, chez qui il y a plaisir d'en aller voir; qui paie un cercle, mais avec qui il n'y a pas plaisir de demeurer. Je vous assure que je ne l'aurais pas retenue chez moi, ou du moins je ne l'aurais pas gardée si longtemps, sans la considération de son mari que j'aime et que j'estime parce qu'il a du mérite et qu'il est mon parent et attaché à votre service" (celui du prince de Condé).

L'ennemi, une fois introduit dans la place, ne tarda pas à manœuvrer. Un troisième allié — le plus redoutable — entra presque aussitôt en scène. Louis de Buade, de Palluau et Frontenac, était un roué politique et mondain. Incomparable acteur, il jouait de l'intrigue comme Lulli du violon, en virtuose qui peut se réclamer de l'autorité des grands maîtres et se passer les fantaisies, même les plus bizarres, des grands artistes, ne se souciant nullement des "qu'en dira-t-on" de l'opinion publique tenue en superbe dédain.

Apte à tous les rôles, il en savait, au besoin, revêtir et dépouiller tous les caractères et tous les costumes, aussi bien que les charges, les responsabilités, les ridicules, les gloires ou les vilénies. Physiquement et moralement il se grimait à merveille et le diable en personne — au dire des Jésuites — ne l'eût pas reconnu sous son maquillage quand il se mettait en frais de courir une aventure galante ou politique à travers cette mascarade élégante et choisie que fut le grand siècle de Louis XIV.

Dès qu'ils se crurent solidement établis dans la confiance de la duchesse, Frontenac et sa femme, la comtesse de Fiesque et son mari qui était le représentant officiel de la Grande Mademoiselle auprès de M. le prince de Condé, lui conseillèrent d'abandonner, Saint-Fargeau pour Stenay ou Bellegarde, prétendant que ce lieu de refuge était trop près de Paris, c'est-à-dire de la co- lère du Roi, et que le voisinage de

Blois était plus sûr. Mais le danger était égal pour Mademoiselle de Montpensier. Blois ou Paris, c'était Charybde ou Scylla. Il fallait, à tout prix, éviter ces deux abîmes et se tenir à bonne distance de leur périlleuse attraction. Prisonnière de Gaston d'Orléans ou de Louis XIV, c'était toujours la captivité, la dépendance intolérable; il n'y avait de différence que dans les noms de l'oiseleur et de la cage. Comme le loup de la Fable, elle fut morte de faim plutôt que de ne pas courir où elle voulait. Et Dieu sait comment elle entendait la liberté, une liberté farouche, ombreuse, absolue.

Vainement son père, l'Altesse Royale, lui commandait-il par lettre ou par émissaire de se rendre à Stenay, à Bellegarde, à Châtellerault, la Grande Rebelle refusait avec hauteur et s'enfermait à Saint-Fargeau comme dans une forteresse. Une fois cependant, elle eût grand-peur.

Le maréchal de Gramont, s'en allant en Berri, passa par Blois et proposa à Gaston d'Orléans d'envoyer Mlle de Montpensier à Frontenac (1). "On me dépêcha, dit-elle, un exprès de Blois. Son Altesse Royale m'écrivit une lettre à ce sujet et Goulàs (le porteur de la sommation) me montra que c'était l'intention du Roi, laquelle ne changerait point. Quand des gens comme le Roi ont une fois mis les chevaux au carrosse et qu'ils sont en chemin, ils ne reculent plus. Son Altesse Royale m'ordonnait de l'aller trouver. Je la suppliai très humblement de m'en dispenser. J'écrivis une belle et longue lettre pour me défendre. La Tour en fut le porteur."

Montpensier en fut quitte pour la crainte. Quelques jours après, le comte de Béthune, l'un de ses cor-

(1) Le château de Frontenac, à Paris, propriété du grand-père de notre Frontenac, Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, baron de Palluau, compagnon d'armes d'Henri IV.